



## EXPOSITION ET MUSEE

*Comptes rendus  
des visites de  
l'expo Paul Poiret  
et du musée de la  
marine*



**ASSEMBLEE  
GENERALE**  
*Du 2 avril 2026*



**CONFERENCES**  
*Droits des femmes  
et laïcité avec  
Geneviève  
COURAUD*



*De la transition  
énergétique à la  
transition  
écologique avec  
Dominique MEDA*



## Sommaire

- 3/ Editorial : par Bernard Ferrand, président de l'Amicale
- 4/ Carnet : nouvelles adhésions ; décès ; démissions
- 5/ Compte-rendu de l'Assemblée générale du 2 avril
- 8/ Compte rendu de la conférence de Geneviève Couraud
- 11/ Compte-rendu de la conférence de Dominique Meda
- 13/ Exposition Musée de la Marine et exposition Magellan
- 18/ Exposition Paul Poiret
- 21/ Visites du Palais d'Iéna
- 24/ Nouvelles des CESER : l'Amicale du CESER de Normandie
- 25/ Notes de lecture :
  - Une longue histoire : le syndicalisme, l'extrême droite et la démocratie de Jean-Christophe LE DUIGOU
  - Les irresponsables : Qui a porté Hitler au pouvoir ? de Johann CHAPOUTOT
  - Fractures dans l'Occident de Nicole GNESOTTO
  - Expat blues de Lucy MUSHITA
  - La démocratie à l'état gazeux de Gilles FINCHELSTEIN
  - Une omerta française de Roselyne BACHELOT
  - Marcel Bascouard de Franz DUCHAZEAU
- 32/ Les travaux du CESE

Ce bulletin édité par l'AMICALE du Conseil économique, social et environnemental a été imprimé par les services du CESE - Mise en page Béatrice Ouin et Claude Mennecier – Photos : adhérents de l'Amicale, site internet des éditeurs, organisateurs d'expositions et de spectacles - CESE / FOUGEIROL - Site internet du CESE.

# INFOS

à ne pas manquer

## SITE INTERNET

Membre de l'Amicale (adhérent, associé ou ami), vous pouvez être destinataire de la Newsletter « NOUVELLES » et vous inscrire directement en ligne aux activités proposées par l'Amicale.

Mais il y a une condition : ouvrir un compte pour vous connecter à l'espace adhérent. La procédure est la suivante : sur la page d'accueil du site, <https://www.amicale-cece.fr>, cliquer sur le bouton « espace adhérent » à droite dans le bandeau puis sur « créer un compte ». Remplir le questionnaire proposé, créer votre mot de passe, accepter les conditions et envoyer.

Ce qui se passe par la suite est à la main des responsables du site : pour accepter votre compte, ils vérifieront votre qualité de membre de l'Amicale et la réalité du paiement de votre cotisation. Ils vous inscriront dans le fichier des abonnés à la Newsletter.

Si vous ne souhaitez plus être destinataire de la Newsletter, faites-en la

demande en envoyant un message à l'Amicale : [amicale@lecese.fr](mailto:amicale@lecese.fr)

## VOYAGES 2027

En 2027, la Commission des activités culturelles (CAC) prévoit d'organiser une escapade (3 à 4 jours) et un voyage (8 à 10 jours). Avant de décider les destinations, la CAC a consulté, par messagerie électronique, les collègues et amis qui ont voyagé avec l'Amicale ces dernières années. Elle leur a proposé de choisir entre trois escapades (Lille, Anvers, Munich) et entre deux voyages (les îles Majorque et Minorque ou une croisière sur le Danube).

Des réponses plutôt nombreuses, **il se dégage une tendance nettement majoritaire : ANVERS pour l'escapade et la croisière sur le DANUBE pour le voyage.**

Les dates de la croisière nous sont déjà connues, du 4 au 11 octobre 2027. Quant à l'escapade de 3 jours à Anvers, elle pourrait se tenir dans la deuxième quinzaine de mai, cette période semblant compatible avec le calendrier électoral (élections présidentielles et peut-être élections législatives).

## GESTION DES ACTIVITES CULTURELLES

Concernant la tarification des activités, nous vous proposons un tarif permettant de couvrir, au plus près, les coûts qui comportent le prix d'entrée, la rémunération de la guide-conférencière (ou conférencier), les frais demandés par les musées pour les groupes et les audiophones. Nous vous faisons profiter de la totalité des réductions que nous pouvons obtenir sur les prix d'entrée.

L'inscription aux activités proposées ne sera définitive qu'une fois le paiement enregistré par le secrétariat de l'Amicale. Ce paiement, correspondant au nombre de places retenues, peut être effectué soit par la remise d'un chèque à l'ordre de l'Amicale soit par un virement au compte Amicale conseil économique et social : IBAN : FR02 2004 1010 1234 9587 0Z03 376, dans la rubrique « motif du paiement », merci d'indiquer votre nom et la ou les activités concernées par ce virement.

En principe, l'inscription payée est définitive. Il n'est pas prévu de remboursement sauf cas de force majeure.



## Mue quinquennale au CESE

Pour toutes les institutions, les renouvellements de gouvernance projettent des espérances et aident à formuler les enjeux.

Nous sommes dans ces temps de basculement :

Comme dans toute période pré-électorale en France, nous assistons à un dialogue foisonnant qui prend forme entre mandants électeurs et candidats mandataires.

L'an prochain, nous aurons des élections majeures présidentielles et sans doute législatives qui peuvent bousculer la démocratie. Certains compétiteurs soutiennent par exemple que la société civile n'a pas besoin d'être organisée. Si cette vision se concrétisait, les sous-bassements de notre démocratie pourraient s'en trouver gravement affectés. C'est pourquoi à notre modeste place de citoyen associatif nous devons rester vigilant avec la nécessité, si besoin, d'être réactif.

Dans ce contexte et suite au renouvellement des 175 conseillers de notre Assemblée constitutionnelle, le CESE s'est doté le 20 mai,

pour la première fois de son histoire d'une présidente. Nous saluons chaleureusement son élection, témoignage d'une société civile organisée qui cherche de nouvelles avancées et des perspectives novatrices.

Nous souhaitons plein succès à la nouvelle équipe qui s'installe.

A ce stade, nous attendons avec grand intérêt tout ce qui constituera les lignes directrices de cette nouvelle étape. Nous sommes disponibles, en tant qu'anciens membres de ce Conseil, pour partager les fruits de notre expérience. Nous savons, par exemple, que pour affiner le fonctionnement de notre démocratie, tous les projets qui ont vocation à l'épanouir doivent reposer sur davantage de régulation. Et pour ce faire le CESE doit encore améliorer sa visibilité et, sur cette base, nous apportons notamment notre contribution par la participation aux visites du palais d'Iena, rencontres qu'il faudra adapter en fonction des importants travaux prévus dès cette année.

Nous n'oublions pas que la mandature qui vient de s'achever a largement contribué à porter les alertes de la société civile et installer de nouveaux espaces de dialogue. Nous tenons à saluer le travail efficace et fructueux accompli sous la houlette de Thierry Beaudet qui fut, faut-il le rappeler, le coprésident des cérémonies du cinquantième de notre Association.

Aujourd'hui, quelques semaines avant la pause estivale nous sommes prêts à répondre aux sollicitations de nos membres mais

aussi à celles issues de la nouvelle gouvernance de notre Assemblée.

Avant de conclure ce billet, je tiens à rappeler à nos adhérents que dès la rentrée automnale nous aurons à préciser les modalités de préparation de l'assemblée générale de l'Amicale au printemps 2027 : elle devra renouveler l'ensemble de nos instances, en particulier les 30 membres de notre CA.

Cet enjeu associatif mérite votre participation active et fait appel à la créativité de chacun.

---

## Carnet

Janvier à mai 2026

### L'Amicale souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents :

Claire TUTENUIT, conseillère, groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnement, 2021/2026

Lionel DENIAU, conseiller, groupe des Associations, 2021/2026

Benoit MIRIBEL, conseiller, groupe des Associations, 2021/2026

Françoise SIVIGNON, conseillère, groupe des Associations, 2021/2026

Catherine BOURRUT, conseillère, groupe CFDT, 2016/2021

Dominique HENON, conseillère, groupe CFDT, 2008/2014

Jean-Louis JOSEPH, conseiller, groupe des non-inscrits, 2016/2026

Albert RITZENTHALER, conseiller, groupe CFDT, 2014/2025

Soraya DUBOC, conseillère, groupe CFDT, 2015/2026

Patricia BLANCARD, conseillère, groupe CFDT, 2015/2026

Véronique BIARNAIX – ROCHE, conseillère, groupe CFE-CGC, 2015/2026

Jean-Lou BLACHIER, conseiller, groupe Entreprises, 2015/2026

Alain DURAND, conseiller, groupe Agriculture, 2021/2026

Barbara QUARANTA, conseillère, groupe UNAF, 2024/2026

Thierry CADART, conseiller, groupe CFDT, 2014/2026

Dominique DELAVEAU, conseillère, groupe CGT-FO, 2021/2026

Xavier NAU, conseiller, groupe CFDT, 2009/2021

Pierre BRACQUE, conseiller, groupe Personnalités qualifiées, 1979/1989

La suite du CARNET à la page 38.

# Assemblée générale

Compte-rendu par Marie-Jo Millan



## Le 2 avril s'est réunie au Palais d'Iéna l'AG annuelle des membres de l'Amicale

Le président Bernard FERRAND a ouvert l'AG (50 présents, 19 pouvoirs). Chaque participant a reçu l'ouvrage préfacé par le président BEAUDET, retenu au Sénégal, qui s'est exprimé en vidéo. Le Bureau a été remanié : Christiane Basset remplace Bernard Tranchant, Rose Boutaric succède à Marie-Josée Millan.

Le renouvellement complet du CA est prévu en 2027. Le président a salué le format hybride (présentiel-distanciel) instauré depuis 2022, regretté la faible participation des membres à certaines conférences, et souligné le rôle de l'Amicale dans l'ouverture du CESE à la société

civile, notamment par ses 12 guides ayant fait visiter le Palais d'Iéna à plus de 4 000 visiteurs en 2025. Il a ensuite rendu hommage à Marie-Jo Millan, secrétaire de l'Amicale, quittant le Bureau après des années d'engagement.

### **Intervention vidéo de Thierry BEAUDET, président du CESE**

Thierry Beaudet a dressé le bilan de ses 5 ans : réforme organique, rapprochement territorial, promotion de la société civile organisée, dans un contexte mondial marqué par la pandémie, la guerre et la fragilisation des démocraties. Il a rendu hommage aux anciens

conseillers, mémoire vivante de l'institution, et insisté sur la nécessité de faire du CESE un laboratoire d'innovation démocratique.

Il quitte la présidence, convaincu que le CESE est plus nécessaire que jamais.

Une minute de silence a ensuite été observée en hommage aux adhérents décédés.

### **Rapport moral par Marie-Josée MILLAN**

2025, année du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Amicale et du centenaire du CESE, a été marquée par un record historique de visites : plus de 6 000 personnes accueillies au Palais d'Iéna. L'Amicale compte 359 adhérents. L'offre culturelle a été dense (voyages à Genève et dans les Pouilles, expositions, conférences de Louis Gallois et Dominique Méda). La Commission des activités sociales a travaillé sur les salariés aidants ; la Commission transition écologique et développement durable a piloté un cycle sur l'énergie.

Les travaux de restauration du Palais d'Iéna sont suivis de près. Le rapport moral a été adopté à l'unanimité. Le débat qui a suivi a souligné des difficultés : problèmes techniques en visio, faible inscription au voyage en Grèce, cotisations impayées, besoin de guides et de relais en province.

### **Objectifs 2026-2027 par Bernard FERRAND**

Les 7 orientations du plan 2024-2027 ont été passées en revue : accueil des nouveaux adhérents

(flyers distribués), optimisation du site internet de l'Amicale, développement des relations avec les CESER, soutien aux membres, valorisation du Palais d'Iéna, animation du club des Amis, et gestion des fichiers. Une chargée de mission sera désignée pour les relations avec le club des Amis.



### **Rapport financier 2025 et budget 2026 par le trésorier Alain CORDESSE**

L'exercice 2025 est légèrement excédentaire. La subvention du CESE s'élève à 46 000€. Le budget 2026 est équilibré à 59 400 €, les principales charges étant le personnel (67 %), puis les déplacements et les frais de réunion.

La difficulté de recouvrement des cotisations est soulignée (environ 200 réglées sur 350 adhérents). Rapport financier et budget adoptés à l'unanimité. La cotisation 2027 est maintenue à 50 € (adhérents) et 25 € (amis), avec 2 abstentions et 1 voix contre.

## Conférence de Geneviève COURAUD : « Droit des femmes et laïcité »



Militante féministe et ancienne membre du CESE, Geneviève Couraud a retracé le lien entre laïcité et émancipation féminine : des lois Ferry à la loi Veil, du droit de vote obtenu en 1944 à l'inscription de l'IVG dans la Constitution en 2024. Elle a souligné que malgré des avancées majeures, les droits des femmes restent fragiles face à la montée des conservatismes religieux et politiques, en France comme dans le monde. Une intervention saluée avec émotion, dont une large diffusion a été demandée.

## Intervention de Valéry MOLET, secrétaire général du CESE

Le secrétaire général a annoncé la fin de la mandature le 25 avril, l'élection de la nouvelle présidence le 20 mai (candidates déclarées : Claire THOURY et Dominique CARLAC'H), et l'installation de la nouvelle équipe en juin. Il a ensuite

présenté les travaux de rénovation du Palais (hémicycle, salle hypostyle, estimés entre 10 et 15 M€), les plénières devant se tenir au Musée Guimet jusqu'en 2028.

Il a remercié l'Amicale pour sa collaboration harmonieuse.



Le Président Ferrand a clos l'AG avant la réunion du CA pour le remaniement du Bureau.



# Droits des femmes et laïcité

Résumé de l'intervention de Geneviève COURAUD<sup>1</sup>

Je remercie le Président Bernard Ferrand de m'avoir invitée à évoquer les liens entre laïcité et droits des femmes, un sujet qui me tient profondément à cœur.

Quels liens existent entre ces deux grandes révolutions du XXe siècle : la révolution féministe, conquise loi après loi, et la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, dont on vient de fêter les 120 ans ?

Au terme d'un long parcours féministe — du MLAC en 1973 à la délégation aux droits des femmes du CESE, en passant par l'Observatoire de la Parité et plusieurs associations féministes —, je suis amenée à réfléchir sur cette aventure des droits des femmes au XXe siècle.

## La laïcité, levier d'émancipation... en théorie

Sans la laïcité, pensons-nous couramment, il n'y aurait pas eu de conquête des droits des femmes. En séparant l'Église de l'État, le législateur a libéré les femmes des contraintes religieuses. Car dès que la religion devient source de lois, les mêmes interdits s'imposent aux femmes partout : contrôle du corps, ségrégation des sexes, obsession de la fécondité. Toutes les religions, comme le note la sociologue Juliette

Minces, ont voulu exercer un contrôle sur les femmes pour préserver la structure patriarcale de la famille. Pourtant, le terme de « chance » m'a récemment fait vaciller. La laïcité a-t-elle vraiment permis le droit de vote des femmes ? La maîtrise de leur fécondité ? Dans le principe, oui. Mais dans les faits, les retards ont été considérables.



Un souvenir d'enfance m'obsède. Assise à côté d'un petit garçon qui pleurait la mort de sa mère, je n'ai compris que bien plus tard pourquoi ces jeunes femmes de 30 ans mouraient sans explication : d'avortements clandestins qui tournaient mal. Comme trois femmes par jour en France, jusqu'à la loi Veil de 1975. Soit 70 ans après la loi sur la laïcité.

<sup>1</sup> Vous trouverez sur le site Internet de l'Amicale l'intégralité du texte de la conférence de Madame Geneviève COURAUD : <https://www.amicale-cese.fr>

## L'éducation : le seul vrai apport immédiat

L'angle d'attaque de la III<sup>e</sup> République fut l'école. Avant même 1905, la loi Ferry (1881) instaura l'instruction obligatoire et gratuite pour tous, la loi Camille Sée permit la création de lycées publics pour les filles. La loi Combes (1904) interdit aux congrégations d'enseigner. Éduquer les filles, c'est leur permettre l'émancipation — c'est bien ce que savent les talibans, qui ont fermé les écoles aux filles dès leur retour au pouvoir en 2021.

Mais ensuite ? Rien, ou presque. La société reste dirigée par des hommes pour des hommes.



## Le droit de vote : un siècle de résistance masculine

Alors que les femmes obtiennent le droit de vote en 1869 aux États-Unis, en 1918 en Grande-Bretagne et en Allemagne, la France s'y refuse. En 1919, une proposition de loi est adoptée par 329 voix contre 95 à l'Assemblée — mais le Sénat refuse de l'examiner, et s'y refusera encore en 1925, 1932 et 1935.

Les arguments des sénateurs sont édifiants. En 1922 : « dominant mal ses réflexes, la femme présente un

certain degré d'instabilité » ; ou encore que le vote risquerait de « diminuer le goût que les hommes ont pour elles ». En 1932, on craint qu'elles ne soient trop influencées par leur curé, ou que la politique « ne les fasse descendre du plan très élevé où nous avons coutume de les placer ». Comble de l'ironie : parmi ces opposants, on retrouve souvent les mêmes parlementaires qui avaient soutenu la loi de 1905.

Le droit de vote sera finalement obtenu non par la conviction des parlementaires, mais dans le contexte exceptionnel de la Libération, par l'ordonnance signée par de Gaulle le 21 avril 1944 — grâce à l'acharnement du député communiste Fernand Grenier. En 1946, l'égalité est inscrite dans le préambule de la Constitution. Soit 98 ans après le suffrage universel masculin.

## La maîtrise de la fécondité : 70 ans d'abandon

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la question de la natalité domine les débats. La mortalité maternelle est élevée, les militaires veulent de la « chair à canon » après Sedan, et la peur de la dépopulation est obsessionnelle. C'est dans ce contexte que, paradoxalement, la loi du 31 juillet 1920



criminalise l'avortement et même toute propagande contraceptive — votée à la va-vite par les mêmes parlementaires qui avaient porté la loi de 1905. Sous Vichy, l'avortement devient « un crime contre la race », passible de la peine de mort.

Durant 62 ans après 1905, et 23 ans après le droit de vote, la maternité non voulue n'existe pas officiellement — alors que 800 000 femmes avortent clandestinement chaque année et que trois en meurent chaque jour.



Ce sont les mobilisations féministes après 1968 – et en particulier en 1973-74 le MLAC - qui rattraperont le temps perdu : la loi Neuwirth (1967) sur la contraception, la loi Veil (1975) sur l'IVG, les lois sur l'égalité professionnelle, la parité (1999), puis les dispositifs contre les violences faites aux femmes. Notons, comme le souligne l'anthropologue Françoise Héritier, que la contraception fut confiée aux femmes par « erreur d'appréciation » des parlementaires masculins, qui n'ont pas mesuré l'autonomie qu'ils leur accordaient ainsi.

En 2024, le droit à l'IVG et à la contraception est enfin inscrit

dans la Constitution. En 2025, une loi reconnaît le préjudice subi par les personnes condamnées sous l'ancienne législation.

### La menace actuelle

Ces droits ne sont pas acquis. En Hongrie depuis 2011, Viktor Orbán réduit les droits reproductifs et exporte son modèle ultraconservateur à travers un réseau international. Aux États-Unis, la Cour suprême a annulé en 2022 le droit fédéral à l'avortement, ouvrant la voie à des interdictions dans de nombreux États. À Monaco, le prince Albert II a refusé en 2025 de signer le décret autorisant l'IVG. En Russie, les femmes sont désormais orientées vers des psychologues pour « former une attitude positive à l'égard de la maternité ».

### Conclusion

La laïcité a été un levier immense de transformation sociale. Mais ceux qui l'ont portée sont restés bloqués dans un universalisme de façade, invisibilisant les femmes derrière un « Homme » avec un grand H. Les véritables conquêtes féministes ne leur doivent guère — elles sont le fruit de la mobilisation des femmes elles-mêmes.



# Commission transition écologique et développement durable

Par Jean-Christophe Le Duigou

## De la transition énergétique à la transition écologique

Conférence avec Dominique Méda,  
6 février 2026



La 4<sup>ème</sup> conférence du cycle consacré à la transition énergétique fut à nouveau un succès : 30 participants ont dialogué avec notre invitée Dominique MEDA, professeure de sociologie à l'université Paris-Dauphine, directrice de l'Institut de recherches interdisciplinaires en sciences sociales. Cette réunion faisait suite à l'intervention de Monsieur Louis Gallois qui avait dressé le tableau des défis que représentait la transition énergétique pour les industries. Il s'agissait cette fois-ci de prolonger la réflexion sur l'énergie par l'approche plus englobante de transition écologique

et d'aborder la relation générale entre l'humain et son environnement. Sachant que ce rapport a profondément évolué selon les époques et qu'il demeure marqué par le développement du concept chrétien de « nature » en tant que « création divine », idéalisée et placée sous le commandement humain. L'enjeu du débat, un demi-siècle après le rapport Meadows du Club de Rome, porte sur la nécessité d'une nouvelle rupture dans notre manière de concevoir nos rapports avec la nature.

De la Genèse, le premier livre de la Bible qui raconte la création de l'humanité, à Descartes qui nous appelle à nous rendre maîtres de la nature, l'homme s'est senti légitime d'étendre son emprise sur la planète. Il a fallu attendre les progrès de la recherche sur le climat, sur



l'environnement, sur l'écologie pour qu'émerge la prise de conscience des dégâts de la croissance sur le patrimoine naturel, mais aussi sur la cohésion sociale et le travail humain. D'où l'appel à rompre avec l'obsession des gains de productivité et à y substituer l'obtention de gains de qualité et de durabilité.

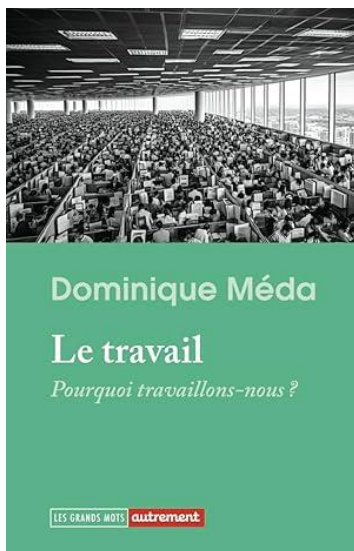
Les recherches, passées, récentes ou actuelles donnent quelques clés concrètes pour accomplir cette transition y compris en créant des millions d'emplois durables qui permettraient la satisfaction d'immenses besoins sociaux d'une part et la refondation de notre système énergétique et productif d'autre part. Nous serions capables de promouvoir des actions visant plutôt au « prendre soin » qu'à la prédation. Ces actions exigent une rupture radicale avec l'anthropologie rudimentaire qui inspire trop souvent les politiques publiques actuelles.

« Aurions-nous besoin d'une nouvelle religion pour promouvoir une nouvelle représentation du monde » s'interroge Dominique Médà ? Non, si nous sommes capables par notre raison - une raison qui ne serait plus réduite à sa dimension instrumentale visant la seule efficacité -, si nous sommes capables donc, de comprendre qu'il nous faut désormais instaurer une manière différente de produire et de consommer. Ce qui suppose de rompre avec l'assimilation du progrès au taux de croissance et au productivisme. Ce qui signifie la réintroduction au cœur de nos pratiques quotidiennes

de travail et de production l'attention portée aux conséquences de nos actes, comme nous y invitait Hans Jonas.

La discussion amorcée en fin de réunion a montré l'ampleur du débat qu'il faut poursuivre. Elle a montré également les fragilités du pari sur « un vert propre » dans 10, 15 ou 20 ans. Une posture qui ne dit malheureusement rien sur la nécessaire transition que subiront les ménages, les entreprises, le secteur public, d'ici là... Ni sur l'ampleur de la remise en cause du travail et de l'emploi qu'il faut affronter à l'occasion de la reconversion écologique.

Les amis qui souhaiteraient prolonger la réflexion engagée par Dominique Médà devant l'Amicale peuvent se procurer le dernier ouvrage publié par l'auteur : *Le travail, pourquoi travaillons-nous ?* paru aux éditions Flammarion, département « Autrement », 240 pages.



# Visite musée et exposition

Par Jacqueline Laroche Brion

## Tout nouveau, tout beau, le musée de la Marine.

Après deux reports pour des problèmes de calendrier, le 30 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de nous retrouver au musée de la Marine totalement rénové après cinq ans de fermeture pour travaux.

C'est un établissement public placé sous la tutelle du ministère des Armées. Il est installé depuis 1943 dans l'aile Passy du palais de Chailot à Paris.

Depuis 2003, il est constitué en réseau avec les ports de Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon ce qui permet une approche des cultures maritimes locales liées à chaque port.



Le musée national de la Marine possède l'une des plus belles et des plus anciennes collections au monde retraçant 400 ans d'aventures maritimes et navales, ainsi qu'une bibliothèque de référence sur l'histoire et

les techniques de la construction navale et l'archéologie maritime (40 000 ouvrages).



Le musée rénové est articulé autour de plusieurs galeries et plus de 900 pièces restaurées, objets scientifiques et techniques, décoratifs, photographies, sculptures ou encore peintures. Les zones thématiques offrent un parcours sur les enjeux maritimes d'hier, d'aujourd'hui et de demain, les innovations, l'économie maritime en passant par les risques : tempêtes et naufrages.

### Construire et instruire

Si des anciens bateaux ou modèles, parfois poussiéreux, ont disparu, la nouvelle présentation est d'une richesse remarquable. Nous avons admiré la collection importante de modèles de navires de l'antiquité à nos jours ainsi que les modèles historiques de nos arsenaux.

Les instruments de navigation, anciens et contemporains, conservés par le musée sont rassemblés dans un espace interactif particulièrement attrayant. Au-delà de leur intérêt scientifique, ces outils présentent des caractéristiques graphiques et esthétiques.

### La propulsion mécanique

L'espace consacré à l'évolution des systèmes de propulsion nous transporte de la vapeur en 1690, des évolutions de la corvette à roues « Le Sphinx » lancée à Rochefort en 1829 au sous-marin « Le Plongeur » lancé à Rochefort en 1863.

### La marine de guerre contemporaine

La frégate « Le gloire » en 1859 marque la transition des roues en bois vers des bâtiments à vapeur dotés d'un blindage métallique. On passe devant la maquette du sous-marin « Le Surcouf » lancé à Cherbourg en 1929 (naufrage en 1942) et devant d'autres modèles à propulsion nucléaire dont le porte-avions « Le Charles-de-Gaulle ».



### La marine marchande

Présente avec des modèles les plus connus de nos paquebots, le musée conserve une importante collection



de Bateaux-jouets enrichie au fil du temps par des dons.

### Les sculptures navales

Disparues aujourd'hui des bateaux modernes, on ne peut qu'admirer les sculptures du passé. L'idée de décorer les navires est ancienne. La figure de proue, placée à l'avant, personnifiait l'âme du navire et remplissait une fonction à la fois protectrice et identitaire. Parmi les sculptures exposées, on doit citer la statue colossale de Minerve, Le Napoléon 1er du vaisseau Iéna, le buste de Brenus...

### Collection textile

Le musée possède également une collection textile composée de vêtements professionnels dans les grandes catégories militaires, marchandes, de plaisance, de pêche, scientifique et de sauvetage.

### Des pièces d'exception

Parmi ces magnifiques pièces, on retiendra :

- Le canot de l'empereur (1810)
- Les décors de la galère La Réale (1694)
- Le scaphandre d'Alphonse et Théodore Carmagnolle (1882)

- L'optique de phare Fresnel (1824)
- Les quinze tableaux des ports de France de Joseph Vernet (1754).

### Une visite pour tous

La nouvelle distribution des collections du musée et tous les services d'accueil font du musée de La Marine un lieu privilégié pour tous les publics et les familles.



## Magellan, un tour du monde pour des épices.

Après la visite guidée du musée de la Marine, chacun pouvait parcourir librement l'exposition temporaire consacrée à Magellan.



### Une exposition audiovisuelle et immersive

Avec pour guide Antonio Pigafetta, chroniqueur de l'expédition, le visiteur suit les grandes étapes du voyage dans un parcours jalonné de projections géantes. La scénographie met en lumière les tensions, les violences mais aussi les découvertes. L'exposition offre une quinzaine de modules audiovisuels,

contes animés et témoignages d'experts. Elle invite à redécouvrir le premier tour du monde sous un jour nouveau, en résonance avec les enjeux contemporains du voyage, de la mondialisation et des représentations coloniales. Pour retracer cette magnifique odyssée maritime, l'exposition s'appuie sur la série animée « L'incroyable périple de Magellan-Arte/ Caméra Lucida ».

### Qui était Magellan ?

Fernand de Magellan est né au Portugal en 1480. Il mourra à la bataille de Mactan (Philippines) le 27 avril 1521. Il navigua sous le drapeau du Portugal de 1505 à 1513 et de l'Espagne de 1519 à 1521.

En 1519, Magellan quitte Séville à la tête de cinq navires et 237 hommes. Trois ans plus tard, une poignée de survivants reviendra sans leur capitaine, tué au cours du voyage à la bataille de Mactan, après avoir accompli le tout premier tour du monde par la mer.

### Une expédition pour quel objectif ?

L'objectif était de rallier les îles aux épices par l'ouest en franchissant un passage inconnu à travers le continent américain. Au 15<sup>ème</sup> siècle, les marchandises les plus précieuses n'étaient pas l'or ou autres métaux rares mais les clous de girofle, les noix de muscade et la cannelle. A l'autre bout du monde, dans les îles Moluques, ces épices abondaient. Elles arrivaient en Europe après un périple par l'Inde, Beyrouth ou Le Caire jusqu'aux ports européens. Au fil du voyage, comme chaque marchand prenait un bénéfice, à leur arrivée sur les tables de France, d'Angleterre ou d'Italie, les épices étaient plus précieuses que l'or. Il fallait donc trouver la route vers ces îles. C'est ce que Magellan, après d'autres, va entreprendre avec ses navires.

### Cinq navires ; cinq commandants

Au départ de Séville, l'expédition compte cinq navires. Le commandant en chef, Magellan, dirige l'expédition à bord du voilier « Le Trinidad ». A quelques lieues de distance, quatre autres navires suivent,



toutes voiles gonflées : Le San Antonio, commandé par le capitaine Juan de Cartagena, Le Concepcion, commandé par Gaspar de Quesada, Le Victoria de Luis de Mendoza et le Santiago de Juan Serrano.

### **Le voyage**

Les bateaux de Magellan vont s'aventurer sur des mers jamais explorées. Ils vont voyager durant un an sur l'Atlantique pour atteindre le détroit du sud du continent américain. Arrivé au Brésil, la flotte jette l'ancre dans la baie de Santa-Lucia actuellement Rio-de-Janeiro. Après quelques jours festifs (trop parfois), les voiliers repartent à la recherche du passage vers l'ouest. Une longue période de faux espoirs, de doute, de rebellions, de froid et de souffrances, de rencontres avec des animaux et oiseaux inconnus, le capitaine général harangue ses marins pour les convaincre de continuer. Il devra subir et maîtriser une grande mutinerie et encore de nombreux obstacles pour, enfin, trouver le passage vers l'océan Pacifique, le détroit qui porte aujourd'hui le nom de Magellan. Après plus de trois mois au milieu du Pacifique, la chaleur étouffante, les vivres épuisés, le scorbut, la mort de nombreux marins, la terre ! Une île, des îles : l'archipel baptisé plus tard Philippines en l'honneur du roi d'Espagne. S'en suivront des ambassades, des transactions, du commerce et même de l'évangélisation puis le refus des chefs locaux d'obéir au roi d'Espagne et la rupture.

### **La mort de Magellan**

Quarante marins, armés d'arquebuses mais devant eux des milliers d'indigènes avec des lances et des flèches. Au cours de la bataille de Mactan, Magellan est touché, les assaillants se jetèrent sur lui et le massacrèrent. Malgré une proposition d'échange contre toutes les marchandises, les victorieux de Mactan refusèrent de rendre la dépouille du capitaine.

### **Le retour**

À la mort de Magellan, Elcano (ancien mutin) prend le commandement de la Victoria, un des deux navires rescapés et le seul en état de transporter la cargaison d'épices. Il quitte les Moluques, passe le cap de Bonne-Espérance et arrive avec dix-huit survivants en Espagne le 6 septembre 1522.

### **Les écrits**

Pour justifier sa participation à la grande mutinerie, Elcano raconta au roi que Magellan avait refusé de suivre les instructions royales. Il faudra la diffusion du manuscrit de Pigafetta pour rétablir la vérité et faire connaître l'exploit de Magellan, sa vaillance et sa fidélité au roi.

Pour jeunes et moins jeunes, un petit livre à découvrir : Le tour du monde de Magellan de Philippe Nessmann en Poche (Flammarion jeunesse).

Bonne lecture.

# Visite exposition

Par Catherine Blassel

## Exposition Paul Poiret – La mode est une fête



Aujourd'hui, nous avons rendez-vous au Musée des Arts décoratifs à Paris.

Nous partons à la rencontre de Paul Poiret, tout à la fois couturier, parfumeur, mécène, décorateur, peintre, grand voyageur, organisateur de fêtes somptueuses...

Pour lui, tout commence à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Né à Paris en 1870, il manifeste très vite un goût pour l'art et le théâtre. Vendant des dessins de mode, il est repéré par Jacques Doucet, couturier couru sur la place de Paris. Puis

Gaston Worth (que l'on dit l'inventeur de la haute couture) l'engage. Il ne perd pas de temps et dès 1903 il crée sa propre maison de couture dans le quartier de l'Opéra. Il rencontre alors Denise Boulet qui devient son égérie et qu'il épousera en 1905.

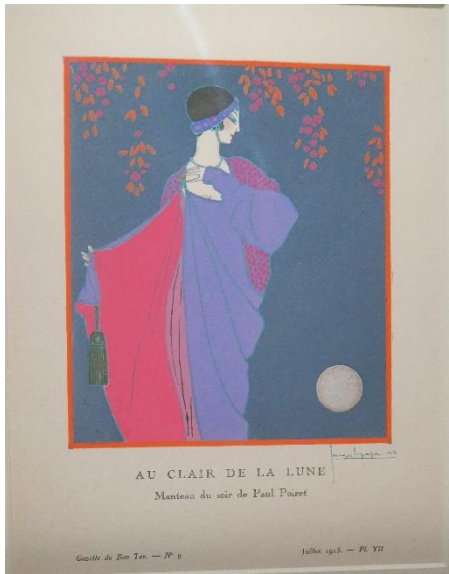
La collection couture de 1907 est un manifeste de son esthétique, marqué par la ligne droite et pure de robes étroites, l'abandon du corset et l'adoption du soutien-gorge.



Soucieux de sa notoriété, il pense à faire la publicité de ses modèles. Il

fait appel à un dessinateur illustrateur de mode Paul Iribe, considéré comme un des précurseurs du mouvement de l'Art déco. Celui-ci publie « Les robes de Paul Poiret racontées par Paul Iribe », qui eut un grand retentissement.

Amateur d'art éclairé, Paul Poiret n'hésite pas à solliciter le peintre Dufy, pour qu'il lui dessine des motifs décoratifs pour ses tissus. Il passe commande de boutons en céramique à Vlaminck. A l'affût des nouveautés, il s'attachera dans les années 1920 les services de la pho-



tographe avant-gardiste Germaine Krull.

Mais poursuivons l'ascension de Paul Poiret qui, au faite de sa gloire, sera appelé « Le Magnifique ». En 1909, les Ballets russes de Serge de Diaghilev font la conquête de Paris. Les tenues des danseurs et danseuses émerveillent le couturier qui s'en inspirera. D'autant plus qu'il se rendra à Moscou et en sera influencé

tant au niveau des tissus et fourrures que des couleurs.

Toujours soucieux de faire connaître ses créations, il embarque Denise et quelques mannequins dans un périple à travers l'Europe. A chaque étape, il organise des défilés de mode qui rencontrent un grand succès. En 1913, il se rend aux Etats-Unis. Ses déplacements à travers le pays recueillent un grand écho dans la presse américaine, qui lui décerne le titre de « King of Fashion ».

Entretemps, il avait fait une longue croisière en Méditerranée. Ces voyages nourrissent sa quête d'authenticité et lui permettent de réinterpréter les sarouels, turbans et broderies alors rencontrés.

Génial touche à tout, il rêve de créer « une mode nouvelle dans la décoration de l'ameublement ». Il met au point une pédagogie innovante valorisant la spontanéité du dessin. Il



créée l'Ecole d'art décoratif de Martine (du nom d'une de ses filles). Cette école commercialise des articles de mode, tissus d'ameublement, tapis, paravents, mobilier, papiers peints et pantins.

Nouvelle corde à son arc, le couturier se lance dans la production de parfums. Là encore il est un précurseur. Il lance Les Parfums de Rosine (du nom de sa fille aînée). Il attache beaucoup d'importance à l'esthétique des flacons, des bouchons et des emballages dont certains sortiront des ateliers de Martine.

Mais Paul Poiret ne connaît plus de limites. Il organise des fêtes de plus en plus somptueuses et onéreuses. L'une d'entre elles s'intitulait « La fête de la Mille et deuxième nuit ».

Plus de 900 litres de champagne coulèrent cette nuit-là !

En 1925, dans le cadre de l'Exposition internationale des arts décoratifs, il représente tout son univers à bord de trois péniches baptisées Déluges, Amours et Orgues. Las, ce fut un échec et un gouffre financier dont Paul Poiret ne se remettra jamais.

Après avoir été un génial créateur, toujours en phase avec les tendances du moment, il n'a pas su se renouveler. Et la concurrence s'est levée notamment avec Coco Chanel. Sa maison de couture fermera en 1929.

Ses créations sont aujourd'hui la propriété de musées.

Quant à Paul Poiret, il mourut, en partie ruiné et oublié.



# Visites du Palais d'Iéna

Texte de Bertrand Cluzel

## Un réseau d'ambassadeurs citoyens au service de la démocratie

### Une institution méconnue dans une démocratie fragilisée

La défiance envers les institutions républicaines n'a jamais été aussi vive. L'abstention électorale bat des records. Le sentiment d'une démocratie confisquée par les élites s'est installé durablement.

Dans ce contexte, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) occupe une place singulière. Troisième assemblée constitutionnelle, il porte une promesse démocratique que nous avons le devoir de faire vivre et rayonner.

C'est l'ambition du programme de visites et de conférences que j'ai l'honneur d'animer avec mon équipe. Loin d'une simple communication institutionnelle, ce programme participe d'une stratégie de reconquête citoyenne, en cohérence directe avec la vision portée par le président Thierry Beaudet.

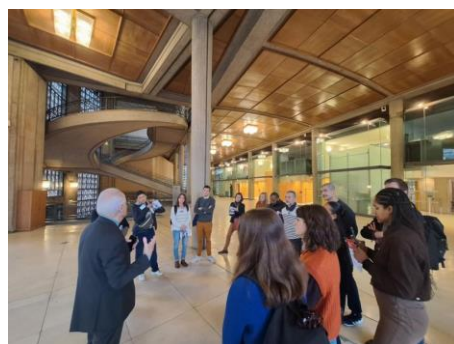
### Une stratégie d'ouverture : aller vers les citoyens

Thierry Beaudet l'a souvent rappelé : le CESE ne peut plus attendre que les citoyens viennent à lui. La légitimité ne se décrète pas. Elle se construit dans la durée, par le contact direct et la pédagogie.

Cette philosophie irrigue l'ensemble des initiatives de l'institution :

- Présence renforcée dans les médias
- Développement des outils numériques
- Publication accessible des avis et rapports
- Ouverture du palais d'Iéna au public
- Multiplication des rencontres de terrain (élus locaux, enseignants, associations, chefs d'entreprise, étudiants, organisations syndicales)

Nos visites et conférences incarnent pleinement cette vision. Les résultats le confirment.



### Une double vocation

Le CESE n'est pas seulement l'«Assemblée du premier mot». Il a aussi

pour ambition de devenir une véritable Chambre du futur, articulant l'expertise de la société civile organisée et la parole citoyenne directe.

Nos interventions remplissent deux fonctions complémentaires :

### 1/ Informer et éduquer

Le CESE reste largement méconnu. Les sondages le confirment : une part significative des Français ignore son existence, sa composition, ses missions. Or une institution que les citoyens ne connaissent pas est une institution dont ils ne peuvent s'emparer.

Nos visites répondent d'abord à ce déficit. Elles expliquent :

- Ce qu'est le CESE et comment il fonctionne
- Comment il est saisi
- Quels sont ses avis récents
- Quel impact ces avis ont sur les politiques publiques

### 2/ Légitimer par le contact

Au-delà de la pédagogie, nos interventions renforcent la légitimité du CESE. En allant à la rencontre des acteurs économiques, sociaux, associatifs et éducatifs, nous montrons que l'institution ne vit pas en vase clos. Elle s'intéresse aux réalités concrètes du terrain.

Cette légitimité par le contact est précieuse à un moment où la défiance institutionnelle est à son comble. Tocqueville l'avait compris :

*« Ce n'est pas dans l'organe central que la démocratie est le plus vivante ; c'est dans les associations intermédiaires, dans ces mille formes d'engagement qui font le tissu de la vie civique. »*

Nos visites font du CESE un corps intermédiaire vivant, en relation constante avec la société civile dont il tire sa raison d'être.

### **Le concept d'ambassadeur citoyen**

Un ambassadeur citoyen n'est ni un représentant officiel, ni un militant partisan. C'est quelqu'un qui, touché et convaincu par nos interventions, devient un relais naturel du message du CESE — dans son milieu professionnel, associatif, familial ou social.

Quelques exemples concrets :

- Un cadre qui, lors d'un débat sur le dialogue social, cite spontanément un avis du CESE
- Un enseignant qui présente le Conseil comme un exemple vivant de démocratie participative
- Un élu local qui consulte les travaux du CESE avant de prendre une décision environnementale.

Ces ambassadeurs ne sont pas recrutés. Ils le deviennent au contact de nos interventions.

La force du réseau tient à sa capacité de propagation. Une conférence de cinquante personnes ne touche pas cinquante personnes : elle en atteint potentiellement des centaines, à travers les cercles d'influence de chaque participant.

Un DRH convaincu en parlera à ses équipes, à ses pairs, à ses partenaires syndicaux.

Une directrice d'école sensibilisée intégrera cette dimension dans ses projets pédagogiques.

C'est cette logique de démultiplication qui fait de nos visites un investissement démocratique à rendement croissant.

### Cohérence avec la stratégie globale du CESE

Thierry Beaudet a identifié trois axes structurants pour le rayonnement de l'institution : produire des avis de qualité, communiquer efficacement, ancrer le CESE dans les territoires et la société civile

Nos visites s'articulent directement avec ces trois axes :

- Axe stratégique : contribution de nos visites
- Avis de qualité : relayer les travaux auprès d'un public élargi
- Communication : humaniser le message institutionnel
- Ancrage territorial : incarner la proximité avec les citoyens

La nouvelle mandature confirmera et amplifiera sans doute cette vision, en particulier le troisième axe.



### Structurer le réseau sans le rigidifier

Pour que ce réseau atteigne son plein potentiel, plusieurs leviers sont à activer :

- Adapter les supports pédagogiques aux différents publics (monde économique, éducation nationale, associations, collectivités)
- Développer des outils de suivi pour mesurer l'impact de nos interventions
- Constituer une base de données des ambassadeurs-relais, en lien avec les services du CESE
- Proposer des temps d'échange réguliers aux ambassadeurs les plus actifs, avec nos équipes et les membres du Conseil

Pour conclure, nos visites et conférences ne sont pas de simples opérations de relations publiques. Elles traduisent une conviction profonde : la démocratie se construit au quotidien, dans le contact, l'échange, dans cette alchimie patiente qui transforme des individus informés en citoyens engagés.

En formant ce réseau d'ambassadeurs citoyens, nous ne servons pas seulement le CESE. Nous servons la République. Nous contribuons à rendre la démocratie désirable, compréhensible et accessible à chaque Français.

C'est cette conviction qui anime notre action et lui donne tout son sens.

# Nouvelles des CESER

Par Jacques PICARD

## Amicale du CESER de Normandie

### RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2025

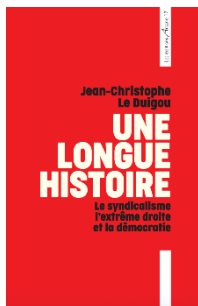
Conformément aux statuts de l'association, les activités de celle-ci ont pour but de permettre à ses adhérents de se rencontrer, d'être informés de la vie régionale.

Deux sites sont accessibles : celui de la Région <https://www.normandie.fr/> et celui du CESER <https://ceser.normandie.fr/>. Mention également de celui du CESE <https://www.lecese.fr/> pour suivre les travaux de l'Assemblée et celui de l'amicale <https://www.amicalecese.fr/>



Les activités de l'association ont été les suivantes en 2025 :

- Quatre réunions du Conseil d'administration les 31 janvier, 12 mars, 25 avril et 4 septembre
- Assemblée générale ordinaire le 12 mars
- Visite du Belem à Caen le 26 juin
- Deux conférences à Caen le 27 juin de Nicolas JOYAU, président de Caen la mer (présentation de Caen la mer, compétences, grands projets) et de Nicolas PLANTRON (histoire du Belem)
- Visite de l'établissement ACOME près de Mortain et du musée de la céramique à Ger le 9 juillet
- Visite guidée d'Houlgate « A la belle époque » et de Normandie Equine Vallée à Goustranville le 24 septembre
- Le Conseil d'administration a organisé un moment convivial pour fêter le centième anniversaire de Jean BERTIN (100 ans le 25 septembre dernier), doyen de notre Association.
- Enfin, un bulletin, sous forme d'album photos retraçant les activités de l'année 2025, a été réalisé et adressé à tous les adhérents.
- Au 31 décembre 2025, l'association comptait 58 adhérents contre 63 en 2024.



## UNE LONGUE HISTOIRE Le syndicalisme, l'extrême droite et la démocratie

Jean-Christophe LE DUIGOU

Editions Arcane 17

Novembre 2025

La question sociale appartient-elle au passé comme le laissent entendre plusieurs sociologues ? Non. Elle demeure, se renouvelle, évolue et se transforme sous la pression de mutations techniques et sociales d'une ampleur inédite. Jean-Christophe Le Duigou, économiste, qui a été membre du CES de 1982 à 2002 et membre de la commission exécutive de la Confédération générale du travail (CGT) de 1982 à 2009 s'essaie à répondre à cette interrogation au travers d'une réflexion couvrant un parcours militant s'étalant du monde étudiant en 1968 au Conseil d'Etat six décennies plus tard. Il s'explique.

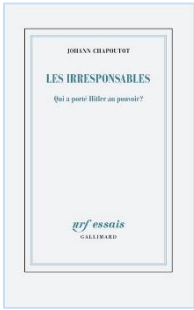
Donnons- lui la parole :

« Alors que le Rassemblement national campe aux portes du pouvoir, il est

plus que jamais nécessaire de tirer les leçons des luttes sociales et syndicales qui ont marqué les cinquante dernières années. C'est aussi l'occasion de se pencher sur l'avenir du travail, d'évoquer les rapports de l'organisation syndicale avec les partis de gauche, mais aussi avec le patronat. C'est l'occasion enfin de prolonger le débat sur la mise en œuvre d'une véritable démocratie sociale.

Le syndicalisme aura-t-il la capacité de s'unir, de se rassembler afin d'ouvrir la voie à de nouveaux succès stratégiques ?

Ces pages ne visent pas à clore plusieurs débats ouverts. Elles sont destinées à éviter de perdre la mémoire alors que se pose la question de la construction du système social du XXI<sup>e</sup> siècle ».



## LES IRRESPONSABLES

### Qui a porté Hitler au pouvoir ?

Johann CHAPOUTOT  
NRF – Essais Gallimard  
Février 2025

L'auteur est professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, spécialiste de l'Allemagne et de la modernité occidentale. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages dont : *Le monde nazi* (avec Ingrao et Patin 2024), *Libertés d'obéir* (2020), *Comprendre le nazisme* (2020), et *Hitler* (biographie avec Ingrao – 2018).

*Les irresponsables* détaille l'accession d'Hitler à la tête de l'Allemagne entre 1930 et 1933. Le livre repose sur une lecture fouillée d'archives politiques, journaux intimes, correspondances, discours, articles de presse, mémoires des acteurs majeurs de l'époque. Il décrit un enchaînement fatal qui se traduit par une alliance entre ce que l'auteur nomme un « consortium libéral-autoritaire » ou encore « l'extrême-centre », fondée sur des solidarités d'affaires avec des industriels influents, des politiciens, et la volonté

de garder le pouvoir, fusse d'ailleurs au mépris des élections et du Parlement.

La désignation d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 par le président Von Hindenburg est le résultat de cette alliance entre la droite et l'extrême-droite. Ce alors que le parti nazi représentait au plus haut 32 % du corps électoral à l'été 1932 pour refluer ensuite régulièrement aux diverses élections.

Ce livre, particulièrement documenté, éclaire au présent les risques encourus par ceux qui, par calcul politique ou intérêts, laissent prospérer l'extrême-droite. Livre d'histoire, *Les irresponsables*, éclaire aussi l'actualité.

Nous en recommandons vivement la lecture.

*Jean-Pierre Moussy*



## FRACTURES DANS L'OCCIDENT

Nicole GNESOTTO

Odile JACOB

Octobre 2025

Nicole GNESOTTO a été professeure au CNAM et présidente du conseil d'administration de l'Institut des hautes études de la défense nationale ; elle est vice-présidente de l'Institut Jacques DELORS.

*Fractures dans l'Occident* propose une réflexion pour comprendre et agir face à la brutalisation du monde de Trump et Vance. La dimension prise en compte considère que la situation américaine actuelle dépasse largement les frontières des Etats-Unis. Elle est « *le pic émergé d'une crise majeure de nos démocraties occidentales dont les trois piliers volent ensemble en éclats : le libéralisme et l'ouverture économique, la démocratie représentative, le primat du droit* ».

L'autre prérequis pris en compte dans ce livre est la dimension européenne : Nicole GNESOTTO indique d'ailleurs d'entrée que : « *s'il existe un chemin pour contrer le trumpisme, c'est en Europe et nulle part ailleurs qu'il pourrait se tracer* »

Elle nous indique que Trump II se comporte comme un « fossoyeur » : depuis son arrivée, ses initiatives destructrices sont nombreuses : grâce présidentielle accordée à près de 1 500 per-

sonnes condamnées pour leur participation à l'assaut du Capitole en janvier 2021 ; suppression de l'agence américaine pour l'aide au développement (USAID) ; suppression des budgets des grandes universités américaines ; renvoi des immigrés au Mexique et en Colombie ; licenciements dans diverses agences. Le désir de rupture de l'équipe Trump est total sur le plan intérieur comme au plan international (retrait de l'accord sur le climat, de l'OMS, de l'UNESCO). Il s'effectue pratiquement sans entraves.

La singularité de Trump II réside dans son alliance avec les milliardaires de la tech qui scelle un rapport imaginaire, amplifié par le culte de l'IA. Ils se déclarent, pour la plupart, prêts à enjamber la démocratie perçue comme une entrave à leurs affaires et aspirations. Dans tout ce charivari, GNESOTTO note que quatre « cavaliers de l'apocalypse anti-libérale » sont désormais à l'œuvre : protectionnisme, autoritarisme, nationalisme et droit du plus fort.

L'auteure aborde dans son ouvrage la question : « comment en est-on arrivé là ? ». Les pistes de réflexions qu'elle propose portent sur les travers de la

mondialisation, l'explosion des inégalités, le désarroi social, la tentation de ressusciter « le bouc émissaire » que sont l'étranger, l'immigré, le réfugié, tout cela conjugué avec le développement de l'individualisme et une « fatigue démocratique ».

De plus GNESOTTO liste un certain nombre d'erreurs dont une illusion de taille : croire que l'Europe et l'Amérique forment une alliance indissociable.

Pour Trump, l'Europe est « une double cible » : économique (les droits de douane + l'assaut contre les réglementations numériques européennes) et

idéologique (le discours de Vance à la conférence de Munich en février 2005 et le soutien des dirigeants américains aux partis d'extrême-droite européens).

Dans ces conditions, GNESOTTO appelle à un sursaut européen qui passe notamment par une défense systématique des principes démocratiques ainsi que par une meilleure prise en compte des questions de défense.

En résumé un livre clairvoyant, stimulant, lucide, volontariste, européen : à lire.

Jean-Pierre MOUSSY



## EXPAT BLUES

Lucy MUSHITA

Editions « Projectiles

Août 2024

L'autrice est née en Rhodésie du Sud (aujourd'hui Zimbabwe). Elle vit et travaille comme professeur d'anglais en France depuis 1986 à Nancy, elle a aussi vécu, avec son mari, aux Etats-Unis et en Australie. En 2012, elle a publié son premier roman *Chinangwa* (Editions Actes Sud).

Dans *Expats blues*, elle raconte un racisme ordinaire et, parfois de ma-

nière drôle. Ce livre retrace 37 histoires vécues, 37 rencontres qui dans un hôpital, dans une salle d'attente médicale, dans un marché, avec un agent immobilier, un réparateur de chauffage, sur un terrain de golf...

Ce sont là de brèves histoires, de quatre à cinq pages mais, pour chacune d'elles, à un moment ou un autre apparait l'expression de préjugés raciaux exprimés plus ou moins

par les personnes rencontrées. Le comble est atteint, dans le tableau 31 intitulé « je cherche une femme de ménage » quand, alors qu'elle balaie devant chez elle les feuilles mortes, une femme s'adresse à elle avec insistance pour l'embaucher comme femme de ménage.

Dans ces différents tableaux Lucy MUSHITA apparaît lucide, maîtrisant sa colère parfois même avec humour devant pareilles stupidités.

Jean-Pierre MOUSSY



## LA DEMOCRATIE A L'ETAT GAZEUX

### Une histoire politique 1945-2045

Gilles FINCHELSTEIN  
Flammarion  
Octobre 2025

L'auteur est chroniqueur à France-Inter et à Quotidien, il est secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès et auteur de *La dictature de l'urgence* (2011) et *Piège d'identité* (2016).

Cet essai fait un diagnostic inquiet sur l'évolution de notre démocratie et alerte sur les dangers du RN.

L'ouvrage s'appuie sur des fondamentaux de la chimie. Sont ainsi analysés la démocratie à l'état solide avec sa stabilité résultant des institutions de la V<sup>ème</sup> République malgré les alternances et cohabitations ; mais cette stabilité s'est cependant lézardée suite à l'élection présidentielle de 2002 et des référendums sur l'Europe de 1992 et 2005 ; la démocratie à l'état liquide comporte des propriétés propres en étant informe (déclin

du clivage gauche-droite, multiplication des clivages) et inflammable (l'étincelle pouvant venir aussi bien des aspects portant sur l'Europe, l'immigration, les violences, la corruption) ; la démocratie à l'état gazeux se caractérise par une déconnexion entre le local et le national, la faiblesse des partis politiques. La démocratie à l'état gazeux peut alors également devenir inflammable sous l'effet conjugué de pressions diverses qui ont pour noms : violence, complottisme, colère et populisme.

Finchelstein, dans une troisième partie du livre, s'inquiète d'un éventuel passage de la démocratie à l'état plasma caractérisé par l'arrivée éventuelle au pouvoir du RN.

Il fait alors une analyse du programme de ce parti d'extrême-droite en passant en revue ses propositions portant sur une révision de la Constitution, avec référendum, à partir de son article 11 afin d'introduire la préférence nationale, la suppression du droit du sol ainsi que son souhait de privatiser la totalité de l'audiovisuel public, la suppression des subventions aux associations agissant dans

les domaines de l'environnement ou encore en faveur des réfugiés.

Ce livre nous fournit une analyse inquiète et argumentée de l'évolution de notre démocratie et nous propose d'être particulièrement vigilant sur le danger RN : un essai instructif à lire.

*Jean-Pierre MOUSSY*



## UNE OMERTA FRANÇAISE Secrets d'enfance

Roselyne BACHELOT  
Plon  
Septembre 2025

Ce livre dénonce les violences sexuelles faites aux enfants dans le cadre de l'Église catholique. Elle s'insurge contre les silences de l'église et l'attitude récurrente de protection « corporatiste » de la hiérarchie de l'église.

Cet ouvrage souligne aussi les engagements de Roselyne BACHELOT contre le SIDA, son soutien apporté au mariage de personnes de même sexe et au PACS. Ses positions ne furent d'ailleurs pas toujours du goût de sa famille politique d'origine.

*Une omerta française* s'appuie sur des témoignages, ce qui fait de ce livre un ouvrage poignant.

L'auteure, docteure en pharmacie, est également connue pour ses responsabilités ministérielles successives : Écologie et développement durable (2002-2004) ; Santé et sports (2007-2010) ; Solidarités et cohésion sociale (2010-2012) ; Culture (2020-2022). Aujourd'hui elle est éditorialiste sur BFM-TV, RTL, France musique et Forum Opéra.

Son livre *Une omerta française* est à lire : il indique que seule l'action claire, transparente peut permettre de dénoncer ces crimes.

*Jean-Pierre MOUSSY*



## MARCEL BASCOULARD

Franz DUHAZEAU  
Editions Sarbacane  
Mars 2026

L'auteur est dessinateur et scénariste français de bande dessinée. Il a publié de nombreux ouvrages dont pour la période récente : *Mozart à Paris* (2018) ; *Le peintre hors la loi* (2021) ; *Debout les morts-fantaisie macabre* (2021) ; *Les derniers jours de Robert Johnson* (2023).

L'ouvrage sur BASCOULARD (1913-1978) s'inspire de la vie fracassée de cet artiste marginal, dessinateur, photographe et poète français. Fracassée parce que sa mère qu'il adore tue son mari ultra-violent, en septembre 1932. Fracassée parce que lui-même, dans une rare interview donnée à un journaliste de RTL en juillet 1976, déclare, bravache et en-dehors de toute réalité qu'il est « archi-millionnaire » :

cette déclaration ne fit que lui apporter des déboires, elle est, très probablement, à l'origine de son assassinat le 12 janvier 1978.

Marcel BASCOULARD, artiste travesti, clochard, n'en fut pas moins un artiste très original, dessinateur pointilliste des gares, des machines à vapeur qui le fascinaient, des rues de BOURGES et de la cathédrale Saint-Etienne qu'il dessina un nombre incalculable de fois.

L'ouvrage de DUHAZEAU rend bien compte de ce parcours singulier que fut celui de Marcel BASCOULARD : à lire.

*Jean-Pierre MOUSSY*

# Les travaux du Cese

De novembre 2025 à mars 2026



Vous trouverez sur le site internet du CESE [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr) le texte intégral des avis, rapports, études et résolutions. **Faites connaître autour de vous les travaux du CESE.**

## Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre

Résolution présentée par Agathe HAMEL, groupe des organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse, adoptée le 25/03/26, saisine d'initiative

Les mouvements « anti-genre » ne sont plus marginaux. Ils sont devenus des acteurs importants du débat public. Initialement perçus comme des courants iso-

lés, ils sont au cœur d'un projet politique global visant à promouvoir une vision inégalitaire et restrictive de l'organisation sociale. Ces mouvements remettent en cause le socle de nos démocraties : l'égalité entre les personnes et le respect des libertés fondamentales. La menace est d'autant plus difficile à contrer qu'elle procède rarement par rupture frontale, elle est parfois insidieuse, avec pour fer de lance la lutte contre l'émancipation des femmes.

## **Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050.**

Résolution présentée par Patrick LEVY-WAITZ, groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale, et Elodie MARTINIE-COUSTY groupe Environnement et nature, adoptée le 25/3/26, autosaisine

L'horizon 2050 renvoie d'abord à une exigence simple et incontournable : la jeunesse d'aujourd'hui vivra pleinement dans la société que nous sommes en train de façonner. Les choix passés et actuels en matière de climat, de santé, de biodiversité, de politique budgétaire, de cohésion sociale, d'éducation, de formation, de souveraineté et de qualité de la vie démocratique détermineront ses conditions de vie, de travail et de participation. Sans perspective crédible pour les générations qui viennent, aucune transformation collective ne pourra durablement tenir.

## **Changements systémiques et ruptures : repenser notre approche des compétences.**

Etude présentée par Thierry CADART, groupe de la CFDT et Éric CHEVÉE, groupe Entreprises, adoptée le 24/03/26, saisine d'initiative

Le monde du travail entre dans une ère de transformations accélérées. La durée de vie d'une compétence technique s'est effondrée, passant de 20 à 30 ans en 1980 à seulement 6 à 24 mois aujourd'hui. Face à cette obsolescence rapide, l'accumulation de connaissances théoriques ne suffit plus : la capacité d'adaptation est devenue l'enjeu central pour les individus et les organisations. Cette accélération transforme radicalement notre rapport aux compétences. Selon le CESE, nous devons repenser collectivement la façon de les identifier,

les acquérir et les reconnaître. L'étude propose des clés pour faire des compétences un véritable atout face aux transitions à venir.

## **La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau.**

Avis présenté par Lucien CHABASON, groupe Environnement et nature et Jean-Yves LAUTRIDOU, groupe de la CFDT, adopté le 24/03/2026, saisine d'initiative

L'eau est un bien commun mondial. Pourtant, nous faisons face à une « faille hydrique » structurelle : 2,1 milliards de personnes n'ont toujours pas un accès sûr à l'eau potable et les écosystèmes s'effondrent. Affirmer que l'eau est une priorité est indispensable, mais cela n'est pas suffisant : il est impératif de reconnaître l'eau comme une ressource vitale, transversale à l'ensemble des modèles de développement dans l'ensemble des secteurs économiques et des activités humaines : agriculture, énergie, aménagement du territoire, santé, industrie, solidarité internationale. En vue de la 3<sup>ème</sup> Conférence des Nations unies sur l'eau (Abou Dhabi, décembre 2026), le CESE analyse la capacité de la gouvernance internationale actuelle à répondre aux défis de la gestion de l'eau. L'objectif : formuler des propositions opérationnelles pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la légitimité de l'action multilatérale.

## **Contre les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistiques**

Avis présenté par Souâd BELHADDAD, groupe des Associations et Vincent MOISSELIN, groupe Entreprises, adopté le 24/03/26, saisine d'initiative

Interrompre un spectacle ou faire pression pour qu'il ne se produise pas, dérober des livres en médiathèque et les brûler, tagger la vitrine d'une librairie ou encore détériorer l'exposition d'une artiste plasticienne parce qu'on en conteste le contenu féministe... Les entraves aux libertés de création et de diffusion s'observent désormais dans toutes les disciplines artistiques confondues. Une situation alarmante sur laquelle le Sénat tirait déjà la sonnette d'alarme dans un récent rapport d'évaluation de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP). Depuis quelques années, les formes d'entraves se multiplient et basculent davantage dans la violence physique et numérique. La contestation ne se fait plus dans le calme et le respect des œuvres et des artistes, elle cherche à terroriser et à empêcher. Les lieux de diffusion font face à des actes de vandalisme extrêmes, à l'image de l'exposition féministe Benzine Cyprine à Nîmes, saccagée avec acharnement, où 90 % des photographies ont été détruites et piétinées. À Paris, la librairie Violette and Co a subi une violente campagne d'intimidation doublée de tags homophobes et islamophobes sur sa vitrine. Sur Internet, des campagnes de cyberharcèlement massives sont orchestrées pour détruire les œuvres et menacer les artistes.

---

### Quels leviers pour optimiser la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ?

Avis présenté par Christophe GRISON, groupe de la Coopération et Franck TIVERGE, groupe de la CFDT adopté le 11/03/26, saisine d'initiative

Alors que la France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55 % en 2030 par rapport à 1990 et à la neutralité carbone

d'ici 2050, les émissions de GES induites par l'activité logistique (au-delà du seul transport de fret et des seuls produits alimentaires) atteignent selon l'ADEME 16 % des émissions de GES françaises en 2022, avec 4 grandes composantes : le transport de fret sur le territoire national (73 % des émissions de GES de la logistique) ; les déplacements des ménages pour faire des achats en voiture (14,3 %) ; le stockage via l'immobilier logistique (5,6 %) ; la fabrication des emballages industriels et commerciaux (7,2 %). L'agroalimentaire représente 28 % des flux de transport de fret en France en tonnes-kilomètre. Comment relever le défi de la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ?

---

### One Health / Une Seule Santé pour toutes et tous

Déclaration présentée par le Bureau adoptée le 03/03/26, saisine d'initiative

Le 7 avril 2026, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, la France accueillera à Lyon le Sommet One Health. Pour la première fois, des cheffes et chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier se réuniront pour accélérer la mise en œuvre de l'approche « One Health/Une Seule Santé ». Le CESE résume dans une déclaration l'essentiel de ses travaux antérieurs sur cette problématique. De manière générale, la participation de la société civile à la mise en œuvre de One Health est pour le CESE nécessaire pour garantir la pertinence et la légitimité des décisions, intégrer les expériences de terrain, prendre en compte les réalités sociales et culturelles et s'assurer que les politiques sont adaptées aux besoins des populations. Avec cette déclaration, le CESE marque sa volonté de contribuer à la mobilisation pour la concrétisation

de l'approche One Health/Une Seule Santé.

---

## Finances publiques : État des lieux et analyse de controverses

Etude présentée par Claire TUTENUIT, groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et Benoît GARCIA, groupe CGT, adoptée le 25/02/26, saisine d'initiative

Le sujet des finances publiques est au cœur du débat démocratique. Bien que complexe, ce sujet ne devrait pas être réservé aux experts, la gestion de l'argent public nous concerne toutes et tous : elle est le miroir de choix collectifs et des priorités de notre société. En analysant les grandes controverses nationales, le CESE apporte un éclairage indispensable au débat public. L'objectif : permettre aux citoyennes et citoyens de s'emparer de ces questions. Dans un champ d'une grande complexité technique, les incertitudes économiques et l'effritement de la cohésion sociale et générationnelle créent un contexte difficile pour ces débats budgétaires qui reflètent nos choix de société. Cette analyse de controverses n'a pas vocation à trancher, mais à éclairer les débats et choix collectifs qui sont à faire pour les budgets à venir. Les questions de finances publiques se posent à toutes les échelles et impactent concrètement notre quotidien c'est pourquoi il importe d'impliquer plus directement les citoyennes et les citoyens dans ces débats.

---

## Lutter contre la précarité professionnelle par une économie plus inclusive

Avis présenté par Jean-Marc BOIVIN, groupe des Associations et Saïd HAMMOUCHE, groupe Agir

autrement pour l'innovation sociale et environnementale, adopté le 24/02/26

La précarité professionnelle touche un vaste public composé en majorité de jeunes, femmes, seniors, travailleurs peu qualifiés, personnes issues de l'immigration, personnes en situation de handicap, agents du service public. Elle s'intensifie dans les territoires défavorisés : habitants des quartiers populaires ou des zones rurales et habitants des territoires d'Outre-mer. La plupart des secteurs d'activité sont concernés (aide à domicile, grande distribution, logistique, santé, éducation, agriculture, etc.). Cette précarité professionnelle s'intensifie dans un contexte de transformations économiques et de mutations du monde du travail : tertiarisation des activités et destruction des emplois industriels, développement de l'économie résidentielle, fragmentation et flexibilisation accrue de l'emploi, digitalisation des activités et recours à l'intelligence artificielle, hausse de la sous-traitance, modèle dominant du low cost, etc. L'essor grandissant du travail de plateforme précaire, qui relève du travail dissimulé par la classification erronée de ces travailleurs en tant qu'« indépendants », fragilise les protections collectives et menace la viabilité financière des organismes de protection sociale en raison des cotisations et contributions sociales non perçues.

---

## Quartiers urbains populaires : parlons solutions !

Résolution présentée par Souâd BELHADDAD, groupe des Associations et Madjid EL JARROUDI, groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale adoptée le 10/02/26

En avril 2024, le Bureau a proposé la création d'un groupe de travail « Quartiers urbains populaires : parlons solutions ! ». Dans le temps imparti, et sans

la prétention d'en dresser un panorama exhaustif, cette résolution met en lumière la diversité et la richesse d'initiatives portées par des acteurs locaux en direction des quartiers urbains populaires. Elle illustre la capacité d'innovation et d'engagement de ces territoires face aux enjeux de cohésion sociale et territoriale. Le CESE insiste sur la responsabilité partagée de la société civile et des pouvoirs publics à remédier aux fractures sociales et territoriales. Or les politiques ministérielles qui accompagnent les acteurs de terrain disposent de crédits trop faibles et trop souvent remis en cause, sans évaluation préalable de l'efficacité des dispositifs.

---

### Projet de loi-cadre relatif au développement du secteur des transports

Avis présenté par Fanny ARAV, groupe UNSA, et Jean-Marie BEAUVAIS, groupe Environnement et nature, adopté le 02/02/26, saisine gouvernementale

Conformément à l'article 70 de la Constitution, le gouvernement sollicite l'avis du CESE sur le projet de loi-cadre relatif au développement des transports dont les articles 1er et 17 contiennent une dimension de programmation au sens 34 et 70 des articles de la Constitution. Le ministre des Transports a exprimé le souhait que la consultation du CESE porte sur l'intégralité du texte (19 articles) d'une part, en raison du rôle que le CESE a joué dans le déroulement de la conférence « Ambition France Transports » au printemps 2025 et d'autre part, parce que cette loi-cadre prend place dans un processus progressif sur le sujet des mobilités et ne peut être dissociée d'une réflexion plus large sur la transition écologique. Ce sont des sujets sur lesquels le CESE a beaucoup travaillé ces dernières années à travers des

avis portant tout autant sur les infrastructures, les mobilités et le financement de la transition écologique, ainsi que sur les précédentes lois organiques.

---

### Lutter contre les pollutions diffuses pour préserver la biodiversité

Avis présenté par Benoît MIRIBEL, groupe des Associations et Laurence HOFFLING groupe CGT, adopté le 28/01/26, saisine d'initiative

À l'inverse des pollutions ponctuelles, les pollutions diffuses sont insidieuses et émanent d'une multitude de sources dispersées : transports, appareil productif, agriculture, usages domestiques. Ces contaminants (pesticides, résidus médicamenteux, microplastiques...) s'accumulent silencieusement et créent un effet « cocktail » toxique qui dépasse désormais les capacités d'auto-épuration des écosystèmes. Plus qu'une simple dégradation, ces pollutions brisent la mécanique même du vivant. L'imprégnation chimique perturbe les équilibres fondamentaux : les « sols morts » perdent leur pouvoir filtrant ; les insecticides désorientent les pollinisateurs garants de notre sécurité alimentaire ; les perturbateurs endocriniens bloquent la reproduction des poissons. Ce n'est pas seulement la santé humaine qui est menacée, mais la capacité de la nature à se régénérer.

---

### La santé dans les Outre-mer

Avis présenté par Eric LEUNG-SAM-FONG, groupe des Outre-mer et Elisabeth TOME-GERTHEINRICH, groupe Entreprises, adopté le 27/01/26, saisine d'initiative

En Outre-mer, la santé est le miroir des inégalités. Plus qu'une question de

soins, elle cristallise les maux de ces territoires : pauvreté, enclavement et accès difficile aux ressources essentielles. Parler de santé, c'est donc poser la question de la promesse de l'égalité républicaine. Au-delà des déterminants économiques et sociaux, les Outre-mer font face à un contexte de santé-environnement unique, cumul d'expositions (polluants, algues toxiques, aléas climatiques) et contexte tropical (chikungunya, dengue, zika) qui forge la santé d'un individu. A un accès inégal aux soins, une offre insuffisante et mal coordonnée s'ajoutent des difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels de santé, qui affectent l'organisation et la continuité des soins. Enfin, la défiance envers les institutions sanitaires s'inscrit dans un contexte plus large de fragilité structurelle des dispositifs de soins et de perception d'inégalités d'accès persistantes avec l'hexagone.

---

### **Anticiper et prévenir les risques liés au changement climatique, pour les infrastructures**

Avis présenté par Alain ANDRE, groupe de la CGT-FO et Didier GARDINAL, groupe Entreprises adopté le 13/01/26, saisine d'initiative

Ponts, routes, aéroports, gares, ports ou encore réseaux de distribution d'énergie et d'eau... les infrastructures sont omniprésentes dans notre quotidien et permettent le fonctionnement et le développement des territoires ainsi que les liens entre citoyennes et citoyens. Pourtant indispensables, elles sont souvent insuffisamment entretenues, parfois depuis des décennies. Un manque d'entretien qui se cumule aux aléas climatiques plus fréquents et violents. Ce

retard cumulé d'entretien et de rénovation génère une « dette grise » qui rend les infrastructures vétustes et accroît leur vulnérabilité face au changement climatique qui s'accroît. Vagues de chaleur, inondations, retrait-gonflement des argiles, glissements de terrain, submersion marine... ces phénomènes de plus en plus fréquents et intenses entraînent déjà des dégradations accélérées et des coûts considérables pour la collectivité, notamment pour les territoires ultra-marins.

---

### **Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits, dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne**

Avis présenté par Evanne JEANNE-ROSE, groupe des organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse, Bernadette GROISON, groupe Alternatives sociales et écologiques, et Dominique GALLET, groupe CGT, adopté le 10/12/25, saisine d'initiative

Le CESE défend une ambition claire : reconnaître l'enfant comme le premier acteur de son éducation dans l'ensemble de ses temps et espaces. L'enfant apprend et se construit partout et en tout temps : dans sa famille, au sein d'activités de loisirs, culturelles, sportives, durant les vacances ou lors de moments non dirigés par les adultes, passés seul ou avec des pairs, à l'école et/ou dans la nature. Il est inacceptable que des enfants continuent à vivre des privations matérielles (16,2 %), alimentaires (22,8 %), d'accès au savoir (25,4 %), ou de lien avec leurs amis en dehors de l'école et de leur foyer (19,2 %). Agir sur les temps de vie de l'enfant ne peut se faire sans agir sur leurs conditions de vie.

## Le droit des enfants de participer aux délibérations publiques

Déclaration présentée par le Bureau, adoptée le 04/11/25, saisine d'initiative

Le 20 novembre 2025 est célébrée la journée des droits de l'enfant consacrés par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) des Nations unies adoptée en 1989. Le CESE affirme, au terme de cette mandature 2021- 2026, l'attachement de la société civile à une pleine et entière mise en œuvre du droit de l'enfant d'être entendu et de participer à la vie publique lors des exercices délibératifs qui se déroulent dans les différentes instances de notre démocratie (...) Le CESE s'engage pour l'avenir à développer le re-

cueil de l'opinion des enfants dans l'instruction de ses travaux, en mettant tout en œuvre pour leur assurer l'accès à l'information et leur garantir la possibilité de s'exprimer. Dans ce but, le CESE appréciera, dès examen des saisines gouvernementales, parlementaires ou de ses saisines d'initiative, leur impact attendu pour les droits de l'enfant et il vérifiera, dans la construction de ses recommandations, si l'intérêt supérieur des enfants a bien été pris en compte et si leur participation aux délibérations est opportunément sollicitée et correctement mise en œuvre. Le CESE propose d'ouvrir les conventions citoyennes qu'il organise ainsi que ses formations de travail à la participation de panels d'enfants qui s'impliquent dans l'élaboration de ses recommandations.

---

## Carnet (suite)

Janvier à mai 2026

### L'Amicale déplore le décès de :

Maurice RAGOT conseiller Agriculture 1973/1989

Martine GROS-SPOERRY, veuve de Jacques-Henry GROS, conseiller Entreprises privées 1969/1979

Michel BRASIER membre de section 1993/1995

Jacques DURON conseiller UNSA 2004/2010

Pierre JOLY conseiller Entreprises 1994/2004

### Démission de :

Alain CHAUVET, conseiller groupe Mutualité 1994/2004

### L'Amicale est heureuse d'accueillir de nouveaux Amis et Associés :

Cécile PUIG, Laurence POLLOZEC, Pierre TOURNEMIRE, Marie-Angèle CORDESSE, Thérèse SALTO, Adrienne JABLANCZY, Stéphane ROUQUETTE, Pierre BLANCARD